

L Bons d'Etat : l'offre de MeDirect pour attirer des clients

La banque en ligne va distribuer le prochain bon d'Etat en accordant une prime de 0,20%.



Ariane van Caloen | Journaliste économique à La Libre Belgique



Publié le 16-02-2024 à 08h58

Enregistrer



Alain Moreau, CEO de MeDirect. © 2023 ARTHURS-H, all rights reserved.



Décidément, la banque en ligne MeDirect ne manque pas d'inventivité pour essayer d'attirer des nouveaux clients. Et cette fois-ci, elle compte le faire à travers la distribution des bons d'Etat dont l'émission est prévue début mars.

"À l'occasion du lancement de la plateforme en ligne MeDirect pour la souscription de bons d'État belges, MeDirect est fière d'annoncer qu'elle offrira à ses clients existants ainsi qu'à ses nouveaux clients une prime de 0,20 % s'ils souscrivent aux bons d'État belges de mars 2024 par le biais de cette nouvelle plateforme en ligne. Avec cette campagne de lancement unique, la banque vise à faire connaître la plateforme au grand public", souligne un communiqué publié ce vendredi matin.

Lors de la dernière émission du bon d'Etat en septembre, le CEO de MeDirect, Alain Moreau, avait dit tout le bien qu'il pensait de cette opération dans la mesure où elle a permis de relancer la concurrence sur le marché de l'épargne.

MeDirect ne faisait toutefois pas partie de la dizaine de banques-essentiellement les plus grandes du secteur- qui distribuait le bon d'État. Sa plateforme en ligne a été techniquement adaptée à cet effet.

Pas de sacrifice financier

Il faut savoir que les banques reçoivent une commission comprise entre 10 à 30 points de base pour la distribution du bon d'État. Il n'y a donc pas de sacrifice financier pour MeDirect, qui a trouvé le moyen de faire parler d'elle et peut-être de faire entrer des capitaux. Elle qui s'était aussi fait remarquer en augmentant surtout son taux de base, plutôt que la prime de fidélité.

Il y a fort à parier que le prochain bon d'État à un an sera un grand succès. Surtout si, comme en septembre dernier, il bénéficie d'un précompte mobilier réduit à 15 % et que de ce fait, il offre des meilleurs rendements nets que les comptes d'épargne des grandes banques.

D'après le calendrier communiqué par l'Agence de la dette, le taux du bon d'État sera connu le 20 février prochain. Ce qui obligerait le gouvernement à décider pour la veille au plus tard quel sera le taux du précompte mobilier.